



INFORMATIONS
PRATIQUES

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
**Palais Brongniart,
Institut Louis Bachelier
Paris - 75002
28 place de la Bourse**

DATE
jeudi 16 mars 2017

LIEU
**28 place de la Bourse
Paris 75002**

PARTICIPATION
210 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**



Atelier

Risk Appetite : quelle contribution de la gouvernance ? Un retour d'expérience

Depuis un peu plus d'un an la mise œuvre du pilier 2 de la réglementation bâloise a provoqué une évolution sensible dans le pilotage des risques des établissements financiers. Le rôle et la contribution des instances de gouvernance désormais dévolus à ce dispositif constituent une nouveauté en matière de positionnement de ces instances dans le processus de décision sur la question des expositions aux risques mais également en matière d'influence sur la définition des seuils de ces expositions. Le « Risk Appetite », terme consacré aujourd'hui pour évoquer ce dispositif, constitue donc une préoccupation majeure des comités des risques des conseils et des « Risk Managers ». Il a pour objectif de couvrir l'ensemble des risques bancaires, de fixer des seuils d'alerte et d'intervention des différents acteurs concernés et ainsi démontrer au superviseur que la banque pourra réagir rapidement face à une situation de détresse financière.

L'objectif de cet atelier est d'évaluer via un retour d'expérience les avantages et les limites liés à ce nouveau dispositif, ainsi que sa capacité à améliorer la stabilité financière des établissements ou des conditions de sa mise en œuvre.

Eric Lamarque est directeur de l'IAE de Paris, professeur des Universités et également membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Risques – Caisse d'épargne APC – Groupe BPCE. Il forme les administrateurs de banques et certains managers opérationnels sur les principes fondamentaux de la gestion des risques bancaires dans le contexte bâlois.

Florian Marsaud est directeur Gouvernance et Animation à la direction des risques, conformité et Contrôles permanents du Groupe BPCE. Il est en charge de l'expertise réglementaire, des relations avec les superviseurs, de la culture risques et la conformité, coordination des animations dans le cadre du lien fonctionnel fort qui unit les Directions des Risques et Conformité des établissements et la DRCCP centrale et communication. Il est aussi Professeur associé en finance à l'université Clermont Auvergne au sein de l'Ecole Universitaire de Management.